ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un Piano et Tabouret.

Jacob Hart Piano House vs Joseph Lopicoolo

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 88,421—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encherre publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI 26 juillet 1909, à 10 30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir—

En mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un Piano Wesser Bros, et Tabouret.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Salomon Wolff, avocat pour le demandeur

14 juil—14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Birmingham Trust & Savings Company vs Black & Laird et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85 278 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'encherre publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Tous les droits, titres et intérêts dans et à 249 actions du fonds capital de la Black et Laird, Limité appartenant à Madison R. Laird, sujets à n'importe quels droits que Walter S. Dickey peut avoir en ceux-ci

2° Tous les droits, titres et intérêts de James L. Black dans et à 250 actions du fonds-capital de la Black et Laird, Limité sujets à n'importe quels droits que Walter S Dickey peut avoir en ceux-ci

3° Tous les droits, titres et intérêts dans et à 250 actions du fonds-capital appartenant à Madison R. Laird dans la compagnie de Black et Laird, Limité, sujets à n'importe quels droits que Walter S. Dickey peut avoir en cela.

4° Tous les droits, titres et intérêts de James L. Black dans et à 249 actions du fonds capital de la Black Laird Company, Limité, sujets à n'importe quels droits que Walter S. Dickey peu avoir en cela.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Merrick & Lewis Pb Gessler Jr et R. J Schwerer avocats pour la demanderesse

9 juin—9 13 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

Bâtisses portant les numéros municipaux 1114 et 1116 rue Valence, entre les rues Chestnut et Octavie.

N. A. Moreno vs Lucien A. Lacoume.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 86,776—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encherre publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 29 juillet 1909 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé, s'étendant et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 293, borné par les rues Valence, Bordeaux, Chestnut et Octavie, désigné par la lettre A sur un devis d'arpentage fait par A. De Armas, député voyer de ville, daté le 1er août 1884, annexé à un acte passé pardevant Jules F Monnier, notaire, le 30 mars 1901. Lesdits lots de terre ont composé des deux lots désignés par les Nos 21 et 22 de l'ilot No 49 sur un plan dressé par Bourgeat, député voyer des Etats-Unis, et déposé en l'étude de Louis T. Cazaz ancien notaire en cette ville. Lesdit lot commençant à une distance de cent deux pieds de l'encoignure des rues Valence et Octavie et mesurant d'après le susdit plan cinquante et un pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les Nos municipaux 1114 et 1116, rue Valence.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Du Bouchepel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur.

25 juin—26 26—juil 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District.

Portant le No Municipal 380 rue Walnut entre les rues Esther et Weil.

Daniel J Devlin vs Mme Hedie Peyton Warren et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 89 920 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encherre publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juillet 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans cette partie dudit District connue comme Greenville, désigné comme lot No quinze de l'ilot No 61 de Greenville, borné par les rues Walnut, Weil, Chestnut (maintenant Audubon) et Esther sur un plan dudit ilot déposé en l'étude de Andrew Hero, notaire, selon le plan No 33, lequel lot mesure trente pieds de chaque rue Walnut sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

James J. McLoughlin, avocat pour le demandeur.

11 juin—11 18 25—juil 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 726 rue St Claude, coin St Pierre [lot borné par les rues Orléans et Tremé].

Vve E. B. Benton vs Patrick Parrilla.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90,049. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encherre publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rue Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juillet 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, borné tel borné par les rues St-Claude, St Pierre, Orléans et Tremé, désigné comme lot No Un de l'ilot No 46, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, sous le date du 13 mai 1819, annexé pour référence à un acte passé pardevant Michel de Armas, alors un notaire en cette ville, le 16 juin 1869, et ledit lot de terre formant le coin des rues St-Claude et St Pierre et mesurant, en mesure française, cinquante-quatre pieds trois pouces de face à la rue St-Claude sur cent vingt pieds de profondeur et égale à la rue St Pierre entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions— comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0[0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lentenschlaeger, avocat pour le demandeur.

25 juin—26—juil 2 9 16 23 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District

Portant les Numéros municipaux 2328 et 2330 rue Valence, entre Howard et Sud Liberté.

George A. Colomb vs James H. Stevens

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 89 361 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchere publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 juillet 1909 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot No cinq cent soixante-sept, borné par les rues Valence, Howard, (autrefois St-George), Sud Liberté, (autrefois Green) ou St André et Upperline, composé du tout du lot No huit, de la moitié du lot No neuf et d'une petite portion du lot No onze sur un devis par J. A. D'Hémécourt, daté du 6 janvier 1874 et annexé à un acte pardevant John L. Lorsche ancien notaire, en cette ville le 10 janvier 1874, lequel dit morceau ou portion de terre, commençant à une distance de quarante cinq pieds de l'encoignure des rues Valence et Howard, et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Valence sur profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de 10 0[0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Charles A. Butler, avocat du demandeur.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 1907 et 1909 rue Rocheblave, entre les rues Allen et Annette.

French Market Homestead Association vs Joseph Lacina.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 89,861—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encherre publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 août 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'ilot No 1232 borné par les rues Rocheblave (anciennement Verte), Allen (anciennement Nouvelle St-Bernard), Dorgenois (anciennement Magistrat) et Annette; ledit morceau de terre est à une distance de quatre vingt-dix pieds du coin des rues Rocheblave et Allen, et mesure soixante pieds de face sur ladite rue Rocheblave, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ledit morceau de terre est une partie du terrain désignée par la lettre B sur un plan de George De Armas, voyer, en date du 1er juin 1904, annexé à un acte de vente passé pardevant Robert Legier, notaire, le 7me jour de juin 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0[0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Peters, avocat de la demanderesse.

2 juil —2 9 16 23 30—août 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la Paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 1er jour de juin 1909 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans les mots et numéros qui suivent, à savoir:

Interdiction de Mme Edwa Jones Hallwege —No 89,307.

JUGEMENT.

La cour étant d'opinion, pour les raisons ordonnées ci-dessus et ce jour que la défenderesse, Mme Edwa Jones Hallwege, veuve de Peter Hallwege, décédé, est démente et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire décrétant que la défenderesse, Mme Edwa Jones Hallwege, veuve de Peter Hallwege, décédé, est démente et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires et prononçant son interdiction, les frais de ces procédures devant être payés des biens de ladite défenderesse.

Jugement rendu et lu en cour ouverte le 25 mai 1909.

Jugement signé en cour ouverte le 1er juin 1909.

Signé FRED D. KING,

Juge.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de cette cour, à la Nouvelle-Orléans, le 2me jour de juillet, de l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent neuf.

J. G. LYNCH. Député Greffier.

6 juil—6 10 15

Succession de David E. Bradley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84,330—Division. D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les mêmes (s'ils en ont ou savent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Lauren J. Bradley, administratrice de cette succession, ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COMERLE, Greffier. — Johnston Armstrong, avocat.

7 juil—7 11 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la moitié d'intérêt indivise de la propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 6032 rue Constance, entre la rue State et la ligne Burthaville.

American Surety Company of New York vs Herman L. Newald et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81 262—En vertu d'un writ de fieri facias contre Herman L. Newald à H. B. McMurray, ancien shérif civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par lui à moi transféré, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1909 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droit, titre et intérêt du défendeur Herman L. Newald, consistant du reste de la moitié d'un intérêt indivis (d'après le writ dans l'affaire ci-dessus le Shérif a préalablement, le 9 décembre 1907, vendu la moitié d'un intérêt indivis dudit défendeur) dans et en la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot borné par les rues Constance, Patten, l'avenue State et la ligne de Burthaville, ladite portion formant l'encoignure de la rue Constance et ladite ligne de Burthaville et mesurant soixante pieds de face à la rue Constance, soixante-deux pieds six pouces deux lignes de largeur dans le fond par cent cinquante pieds deux pouces six lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan fait par Geo. M. Grandjean, député voyer de ville, daté de 7 mars 1891, annexé à un acte de vente par Mlle M. McGrath à Mme E. Welker, passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 5 janvier 1894 et est composé du lot No Quinze (15), mesurant vingt-sept pieds dix pouces une ligne de face à la rue Constance, vingt-neuf pieds dix pouces trois lignes de largeur dans le fond, cent vingt pieds deux pouces deux lignes de profondeur sur la ligne de Burthaville et cent vingt pieds deux pouces sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 14; le tout du lot No Quatorze mesurant vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Constance sur cent vingt pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles et quatre pieds sept pouces sept lignes de face à la rue Constance par cent vingt pieds deux pouces, contigu audit lot No 14 du lot No 13, et toute cette portion étant dans le fond des lots Nos 14 et 15, la partie du lot No 13 ci-dessus décrit du lot No 16, lequel mesurant trente pieds quatre pouces par soixante-deux pieds six pouces et deux lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0[0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Howe, Fenner, Spencer & Cooke, avocats pour la demanderesse.

18 juin—18 19 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Deuxième District,

Portant le No municipal 2151 Promenade Carondelet, entre les rues Galvez et Johnson.

Will J. Morgan vs Jose Torres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 89,960—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par la Promenade Carondelet et les rues Johnson, Galvez et St-Pierre, d'après un plan d'Edgar Pilié, en date du 26 juin 1903, ledit terrain commence à une distance de cent vingt-deux pieds sept pouces aux lignes du côté de la Promenade Carondelet et de la rue Johnson, et mesure trente-sept pieds deux pouces quatre lignes de face à la Promenade Carondelet sur cent soixante-quinze pieds dix pouces de profondeur sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Johnson et cent soixante-dix-huit pieds six pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté, trente-sept pieds huit pouces quatre lignes de largeur à l'arrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 0[0 au moment de l'adjudication sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.

19 juin—19 26—juil 2 9 16 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Meubles de Maison, Fusil Italiens, Divers, Etc

Mme John T. Robert vs Charles Rocus.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 89 600 — En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'encère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 21 juillet 1909, à 10 30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand assortiment de meubles de ménage, d'articles divers, etc., selon un inventaire sur fillère.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Martin H. Manion, avocat de la demande resse.

Gabriel Fernandez Jr, avocat pour le défendeur.

10 juil—10 11 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Anthony Keifer vs M. et Mme Lizzie Stephens

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 38,625—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B. Jules Stephens, défendeur dans cette affaire, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731, rue St. Louis, entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 22 juillet 1909, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, un piano, un tabouret, etc Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions, comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Robt Legier, avocat

11 juil—11 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE

John Delphus vs John Bridges, aussi connu comme Frank et Francis Bridges.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 35,179—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wyane Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en face de l'entrée principale de la Maison de Cour, No 320 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 29 juillet 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot No 391, borné par les rues Philip, Première, Clara et Willow, désigné par le No 3, et mesurant 29 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Philip sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

W. J. BRADY,

Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Oscar Schreiber, avocat pour le demandeur.

27 juin—27—juil 5 11 15 29

L'Ecole de Culture Physique Pons,

116 RUE ST-CHARLES.

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité.

CARL PONS, Champion Athlète Greco-Romain, Directeur.

Mme CARL PONS, Enseigne aux Dames.

août—

CHEVAUX ET MULETS

Les meilleurs pour les ouvriers et mulets en assez bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture	150 à 200
Bons chevaux de trait	75 à 125
Chevaux communs	50 à 75
Mulets de ville	150 à 175
Bons heavy	125 à 175
Mulets pour habitations sucrières	150 à 165
Mules [illegible]	150 à 165

LE LAIT

LAROLA

DE BEETHAM

Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la préserve des gerçures et des irritations.

Excellent pour le teint.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. C.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.